

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
SESSION 2026-2027

21 SEPTEMBRE 2026

PROPOSITION DE RÉSOLUTION¹

VISANT À SOUTENIR LA CANDIDATURE POUR LA CONSTRUCTION DU TÉLÉSCOPE
EINSTEIN DANS L'EUREGIO MEUSE-RHIN

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

¹ Voir doc. 285 (2025-2026) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n° 1 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte.....	3
2	Amendement n° 2 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte.....	3
3	Amendement n° 3 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte.....	3
4	Amendement n° 4 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte.....	4

1 Amendement n° 1 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte

Après le Considérant « O », ajouter un nouveau considérant « P » ci-dessous puis renommer les considérants suivants en conséquence.

« P. Considérant que la réussite du projet suppose, au-delà de l'excellence académique et de la recherche fondamentale, la mobilisation de compétences techniques, qualifiantes et industrielles dans des domaines tels que le génie civil, les techniques souterraines, la mécanique de précision, la cryogénie ou l'électrotechnique, et que les territoires les plus proches du site d'implantation ont d'ores et déjà engagé une dynamique locale en ce sens ; »

Justification

Cet amendement ne retire rien à la dimension académique du texte, il vise au contraire à la compléter. On ne peut pas parler des retombées du Télescope Einstein sans reconnaître que ce projet mobilisera, dans la durée, un éventail de compétences bien plus large que la seule recherche universitaire. Passer cela sous silence, c'est prendre le risque de préparer l'excellence scientifique sans préparer la main-d'œuvre qui construira et fera vivre l'infrastructure.

2 Amendement n° 2 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte

Dans le point 8 du dispositif, après les mots « des universités, des hautes écoles, des organismes Dans de recherche », rajouter les mots :

« ainsi que des filières d'enseignement qualifiant et technique »

Justification

Si nous voulons un suivi sérieux de l'avancement de ce dossier, ce suivi doit être complet. Se limiter à l'enseignement supérieur et à la recherche donnerait une image partielle de la préparation réelle de notre territoire. Cet amendement assure que le Parlement soit informé de l'ensemble des dynamiques de compétences, et pas uniquement de leur volet académique.

3 Amendement n° 3 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte

Dans le point 9 du dispositif, après les mots « des programmes pédagogiques et de formations », rajouter les mots :

« notamment qualifiantes, techniques et en alternance, »

Justification

Tel qu'il est rédigé, ce point pourrait se limiter, dans son application, aux filières générales et scientifiques classiques. Or, ce sont les filières qualifiantes et l'enseignement en alternance qui formeront concrètement les techniciens, les ouvriers spécialisés, les opérateurs de maintenance dont ce chantier aura besoin. Nommer explicitement ces filières, c'est s'assurer qu'elles ne soient pas oubliées au moment de la mise en œuvre.

4 Amendement n° 4 déposé par M. Hajib El Hajjaji, Mme Barbara Trachte

Ajouter au dispositif un point 11 libellé comme suit :

« de soutenir et d'accompagner les dynamiques territoriales déjà engagées par les pouvoirs locaux et les bassins d'enseignement qualifiant visant à structurer une offre de formation technique en lien avec les besoins du projet, et de veiller à leur articulation avec la stratégie portée au niveau de la Communauté française ; ainsi que des filières d'enseignement qualifiant et technique. »

Justification

Cet amendement garantit la complémentarité entre l'échelon communautaire et l'échelon local, dans l'esprit même de coordination inter-niveaux que défend cette résolution. Des communes se sont déjà saisies de cette question et sont sollicitées afin d'organiser des assises locales des compétences. Il serait et sont sollicitées incohérent que la Communauté française élabore sa propre stratégie de son côté sans s'articuler avec ce qui se construit déjà sur le terrain.